



IC industries
CA culturelles &
création
artistique

inIdEx ICCA

Appel à projets Structurant

clôture de l'appel : le lundi 17 novembre 2025 à minuit

Contact : Johanna Chollet labex.icca@univ-paris13.fr

L'inIdEx ICCA lance un appel à projets pour des projets de recherche portés par des membres des laboratoires partenaires.

1. L'inIdEx ICCA

L'inIdEx Industries Culturelles et Création Artistique (ICCA) a succédé le 1^{er} janvier 2025 au LabEx ICCA créé en 2011. ICCA conduit des recherches sur les enjeux culturels, politiques et économiques soulevés par les industries culturelles et créatives et le numérique. La visée est de questionner en quoi la culture et la création relèvent d'industries, quelles sont leurs spécificités et comment le numérique intervient dans la fabrique de la culture et de la création depuis plus de vingt ans, y compris aujourd'hui via l'intelligence artificielle générative.

Les travaux interdisciplinaires de ce projet sont menés par une fédération regroupant 14 laboratoires des universités Paris Cité, Sorbonne Paris Nord, Sorbonne Nouvelle et de l'École nationale des arts décoratifs. Les travaux de ce consortium sont résolument tournés en direction de l'international, notamment des pays dits des Suds afin de prendre en compte la diversité des inscriptions territoriales de la culture et du numérique.

2. Axes de recherche structurants de l'InIdEx ICCA

L'InIdEx ICCA s'agence autour de trois axes structurants.

Le premier a trait à la **santé planétaire** ainsi qu'à la **transition écologique et environnementale**. Ces thématiques s'imposent car le déploiement du numérique dans le secteur de la santé est massif tandis que les préoccupations écologiques et environnementales sont aussi à l'agenda des acteurs industriels de la culture et du numérique. Les actions de ces derniers, tant en santé qu'en matière environnementales, seront analysées autant pour comprendre comment ces sujets sont désormais intégrés dans leur économie que pour saisir les enjeux qui en découlent pour la santé ou la transition écologique et environnementale.

Le deuxième axe a trait au phénomène de **plateformisation** et à l'impact de **l'intelligence artificielle**. Ces dispositifs s'insèrent à tous les niveaux de la création, production, diffusion et promotion des produits et œuvres culturels. Les travaux porteront sur les nouvelles industrialisations induites par ces transformations mais aussi sur les modalités de structuration de l'industrie de l'intelligence artificielle. La forte prise en compte des Suds dans les travaux d'ICCA permettra d'adresser des enjeux spécifiques liés aux ressources humaines ou naturelles que recèlent ces aires géographiques. De même, l'intelligence artificielle pose des problèmes cruciaux sur les plans de la santé planétaire et de la transition écologique et environnementale via notamment des risques de précarisation accrue des travailleurs et des risques psycho-sociaux ou via les questions relatives à la gestion et la circulation des données.

Le troisième axe porte sur les conditions présentes de **territorialisation de la culture** et sur les transformations des **politiques publiques**. La plateformisation, le développement des algorithmes, de la *datafication*, et aujourd'hui celui de l'intelligence artificielle, renouvèlent profondément les enjeux de politiques publiques. Ces transformations des politiques publiques ont aussi des enjeux sur les modalités de territorialisation des activités culturelles créatives et numériques. Outre les mouvements globaux, le niveau local est également extrêmement important. Des modes de régulation formels ou informels s'ébauchent, encouragés par l'action publique ou, souvent également, hors des pouvoirs publics voire en opposition avec leurs injonctions. Des mises en perspectives des réalités anthropologiques locales dans les Nordes comme dans les Suds sont nécessaires. Les tactiques d'institutions culturelles ou de micro acteurs culturels sont à étudier, dans leur ancrage avec les réalités locales comme dans leur rapport à des questions globales.

3. Moyens

Cet AAP 2025 « projets structurants » de l'InIdEx ICCA vise à allouer :

- 3 positions de chercheur post-doctoral d'une durée de 12 mois (début janvier 2026)
- 150 000 euros de financement pour des projets de recherche d'une durée maximale de 24 mois. Il n'y a pas de budget maximal pour les projets proposés, mais les porteurs doivent

garder à l'esprit que l'inIdEx ICCA regroupe 14 laboratoires et que l'ampleur du budget de chaque projet doit être en cohérence avec son ambition scientifique. Il est attendu d'un projet qui demande un post-doc que le reste du budget soit calculé au plus juste.

4. Processus de candidature

Le porteur de projet doit :

- Compléter le formulaire de soumission de l'AAP.
- Joindre les documents et informations demandés (budget prévisionnel, présentation détaillée du projet, selon les critères du formulaire de soumission).
- Envoyer les documents à l'adresse mail : labex.icca@univ-paris13.fr en mettant en copie la/les direction.s des laboratoires porteurs du projet.

L'étude des projets

Les projets transmis sont examinés par le Conseil scientifique qui est composé d'un membre par laboratoire.

Pour chaque projet, la décision, positive ou négative, est assortie d'explications et de commentaires, possiblement de recommandations.

La décision est prise en fonction de plusieurs critères :

- Qualité scientifique du projet
- Appréciation sur les porteurs du projet et l'équipe mobilisée
- Appréciation sur la valeur ajoutée du projet pour l'inIdEx ICCA

Une fois la décision prise, elle est transmise par la Cheffe de projet par courriel au porteur du projet scientifique.

**FORMULAIRE AAP Structurant Automne 2025 -
inIdEx ICCA**

à renvoyer à labex.icca@univ-paris13.fr

avant le lundi 17 novembre à minuit

INTITULE DU PROJET : _____

Responsabilité scientifique du projet

Responsable scientifique n°1

| | |
|------------------------------------|--|
| NOM, Prénom | |
| <i>Statut</i> | |
| <i>Laboratoire de rattachement</i> | |
| <i>Téléphone</i> | |
| <i>Mail</i> | |
| <i>Discipline</i> | |

Responsable scientifique n°2

| | |
|------------------------------------|--|
| NOM, Prénom | |
| <i>Statut</i> | |
| <i>Laboratoire de rattachement</i> | |
| <i>Téléphone</i> | |
| <i>Mail</i> | |
| <i>Discipline</i> | |

Autres membres participant au projet

(Nom, prénom, statut, laboratoire de rattachement, discipline)

Description courte du projet (15 lignes)

Mots-clés (5 maximum)

Présentation détaillée du projet (25 000 signes maximum)

- 1/ Les objectifs généraux du projet et la problématique
- 3/ L'originalité et l'importance de la problématique et de la recherche envisagée dans le champ scientifique (état de la question appuyé sur des références bibliographie commentées)
- 4/ La qualité scientifique de l'équipe (activités scientifiques et principales références bibliographiques des chercheurs impliqués etc.)
- 5/ La méthodologie (présentation détaillée des modalités concrètes d'enquête, de recueils des données, de traitement et d'interprétation des résultats)
- 6/ Le calendrier (phasage précis et détaillé)
- 7/ Stratégie d'amorçage (détailler comment les financements obtenus seront utilisés pour construire par la suite des projets nationaux ou internationaux et donc à lever des fonds propres additionnels)
- 8/ Souligner l'intérêt pour ICCA de financer un tel projet.

Moyens demandés

Pour toute demande d'aide au montage d'un budget prévisionnel, n'hésitez pas à prendre contact avec Johanna Chollet : labex.icca@univ-paris13.fr

| | |
|--|--|
| Missions précisez, pour chaque mission (de manière prévisionnelle) : - la nature de la mission (participation à un colloque, terrain, rencontres, etc.) - la destination envisagée (ville, pays) - le nombre de personnes impliquées - la durée du séjour envisagé (et les coûts estimés) - le coût prévisionnel des frais de transport (vers le lieu de mission) Montant total estimé : | |
| Prestation de services : - services informatiques - transcription d'entretiens, - traduction - communication - traiteur, restauration - autres Montant total estimé : | |
| Autres dépenses : - petit équipement (l'achat d'ordinateurs ne fait pas partie des dépenses éligibles) - livres, documentation - autres Montant total estimé : | |
| TOTAL DEMANDÉ | |

Autres soutiens financiers dont bénéficie le projet (à détailler) :

| Nom du partenaire | Montant alloué | Nature des dépenses financées |
|-------------------|----------------|-------------------------------|
| | | |
| | | |
| | | |

DEROULEMENT ET SUIVI DU PROJET

Pendant la durée du projet, le porteur et les participants au projet s'engagent à citer l'inIdEx ICCA dans les publications découlant du projet et de placer le logo de l'inIdEx sur les sites internet et plaquettes associées au projet. Toute publication issue du projet devra impérativement porter la mention :

« *Ce travail a bénéficié du soutien du plan d'investissement « France 2030 » via l'inIdEx ICCA mis en œuvre par l'Université Paris Cité (ANR-18-IDEX-0001).* »

A la mi-parcours, un courriel sera adressé au porteur pour faire un point informel sur le projet et l'utilisation du budget.

A l'issue du projet, le porteur de projet, avec l'aide de la Cheffe de projet, s'engage à rendre compte des travaux à l'issue du temps imparti par le calendrier prévu par le projet via **un bilan scientifique et comptable** : rendu d'un rapport budgétaire / de valorisation

Chaque porteur de projet de l'inIdEx ICCA devra rendre, lorsque le projet est clos, un court document de restitution, renseignant les points suivants : utilisation des fonds alloués, valorisation/publications réalisées et envisagées, partenariats potentiels.

A la demande du CS, chaque porteur de projet peut être amené à établir un bilan scientifique qui sera présenté lors d'un séminaire de restitution organisé en accord avec les porteurs de projet.

En fonction du calendrier prévisionnel fourni, il sera demandé aux porteurs de projet de rendre ce bilan comptable dans les 3 mois qui suivent la fin du projet.

L'argent non utilisé sera reversé sur le compte commun de l'inIdEx ICCA et le projet sera alors considéré comme clos.

J'ai pris connaissance des conditions de suivi de projet.

Fait à :

Le :

Signature du responsable du projet

à renvoyer à labex.icca@univ-paris13.fr avant le lundi 17 novembre à minuit